



**CENTENAIRE DE LA SOCIÉTÉ
DES MEMBRES DE
LA LÉGION D'HONNEUR**

100 ANS AU CŒUR DE LA NATION

**11 NOVEMBRE 2021
À LA CITÉ SCOLAIRE AMPÈRE (LYON 2E)**

**SOCIÉTÉ DES MEMBRES
DE LA LÉGION D'HONNEUR**
Honneur, Patrie, Solidarité
Section du Rhône et
de la Métropole de Lyon



Le nouveau proviseur de la Cité scolaire Ampère, Philippe Grand, a remis le devoir et le droit de Mémoire à l'ordre du jour, dans le cadre des cursus suivis par les 2 037 élèves dont 1 600 sont des lycéens. Le thème choisi cette année scolaire est le sens de l'engagement. Alors quoi de plus naturel qu'à l'occasion de la cérémonie annuelle du 11 novembre, célébrée in situ le 10, le combattant leur est apparu comme un être d'exception dans ce domaine. Face à la grande stèle de la cour d'honneur du lycée, rue de la Bourse, une quinzaine de lycéens a pris la parole pour illustrer ce comportement mêlant courage, abnégation et confiance. Si 567 élèves, enseignants et personnels non enseignants ont offert leur vie entre 1914 et 1918, le proviseur a tenu à associer les 1 397 800 Français qui sont morts lors de ce conflit. Pensant ou sachant que pour certains élèves, l'engagement devait apparaître comme étant une affaire d'honneur, la section a accepté de s'associer à cette cérémonie, en déposant une gerbe Section du Rhône et de la métropole de Lyon. Pour la porter, le président Alain Galliano était accompagné de deux élèves dont Julia, en classe de seconde, et du secrétaire Jean-Marie Boucly (ancien proviseur dudit établissement). « Cette remise de gerbe est un fort moment d'émotion, car j'ai mieux mesuré ce qu'est l'honneur. En effet, j'ai pu honorer toutes celles et tous ceux qui sont sur cette stèle, comme j'ai été moi-même honorée de représenter mon lycée auprès de distingués de la Légion d'honneur. L'engagement est donc une valeur comportementale qu'il nous faut mieux traduire concrètement » confiait Julia, après la sonnerie aux Morts suivie de la Marseillaise, interprétée par la maîtrise du collège Ampère.

Michel Nielly

